

LA NEUVEVILLE Après le drame, l'éclairage de gardes-port et d'un électricien.

Quid de l'électricité dans les ports?

MATTHIEU HENGUELY

Le drame de La Neuveville, qui a coûté la vie à deux femmes et à un chien ce lundi, pose la question de la gestion de l'électricité dans les ports. Si, en juin 2013, c'était un câble immergé alimentant le phare du môle du port de Neuchâtel qui avait causé le décès d'un lycéen, l'enquête bernoise s'oriente vers une installation servant à alimenter en électricité les bateaux amarrés. Un type d'installation rendu nécessaire par les nouveaux besoins des bateaux de plaisance mais qui doit répondre à une série de normes.

Que ce soit pour recharger la batterie du navire, celle de son téléphone ou faire fonctionner n'importe quel outil électrique, les prises sont vitales pour certains plaisanciers. Ainsi, par exemple, la commune d'Auvernier indique sur son site internet que son port possède «40 places visiteurs, avec courant électrique». Idem à Bevaix, où des «bornes électriques» sont annoncées. «Nous avons refait toute l'installation il y a deux ans», remarque pour sa part Jean-Claude Hofer, garde-port à Hauterive.

«Des caravanes»

«Aujourd'hui, on retrouve des écrans plats ou même des lave-vaisselles dans certains bateaux. Ce sont de vraies caravanes. Il a fallu s'adapter», indique l'Altarien. «Mais toute l'installation est protégée par des fusibles (réd: des disjoncteurs à courant de défaut), même si un câble tombe

dans l'eau.» Son collègue Boris Graber, garde-port à Auvernier, où deux pontons sont équipés de prises, confirme: «Toutes ont des prises FI. Si ça tombe dans l'eau, ça coupe. C'est une obligation.»

«La FI, c'est comme une balance. Le courant part dans un sens et s'il ne revient pas, la balance se déséquilibre et coupe le courant», image Olivier Schorp, directeur de la maison Meillard-Cressier-Glaus à Cortailod, l'entreprise qui a posé l'installation électrique du port d'Auvernier. «Cela se déroule en quelques millièmes de seconde, ce qui, théoriquement, est suffisamment rapide pour éviter une fibrillation ventriculaire ou électrocution.»

Un problème avant la sécurité

A La Neuveville, de telles prises avaient également été installées. Il semble toutefois que c'est le câble alimentant ces prises FI qui soit à l'origine du drame, soit une partie de l'installation précédant la sécurité. Tout a d'ailleurs été emporté par les spécialistes de l'ESTI, l'inspection du courant fort de la Confédération, pour l'enquête.

«Le risque zéro n'existe pas. Les normes évoluent avec le temps et les bonnes et mauvaises expériences», remarque Olivier Schorp. Aujourd'hui, plusieurs contrôles doivent permettre de limiter au maximum les risques. «Normalement, les travaux électriques sont réalisés par des professionnels et contrôlés par d'autres professionnels. Ensuite, ces installations doivent être contrôlées tous



Une des prises situées au port de La Neuveville. Elle est munie d'un système pour couper l'alimentation électrique presque instantanément si le courant se perd, notamment dans l'eau. Ce qui n'a toutefois pas empêché le drame. KEYSTONE

les cinq ans au maximum. Seules certaines zones sensibles comme les hôpitaux ou les dépôts de carburants doivent être contrôlés plus régulièrement.»

Des normes qui évoluent

Les dernières normes pour les installations électriques datent de 2015. Il y est recommandé notamment d'éviter tant que ce peut l'immersion des câbles. Toutefois, malgré toutes ces mesures, tout équipement peut présenter un dysfonctionnement.

«L'an passé, en contrôlant les près de 200 prises du port d'Auvernier, quatre ou cinq étaient défectueuses», remarque Olivier Schorp, qui rappelle au passage que ces installations se situent en extérieur et donc soumises aux aléas météorologiques, aux

accidents ou aux actes de vandalismes.

Les drames que celui de lundi doivent déboucher sur des améliorations sécuritaires. Que ce

soit par des contrôles rapides – ce que plusieurs communes ont commandé ces jours – ou par la révision d'installation. A Auvernier par exemple, les câbles ali-

mentant les feux d'entrées du port ont été équipés d'un système FI, «à la suite de l'accident de Neuchâtel», conclut Boris Graber. ◉

Viteos a contrôlé ses installations

Le distributeur Viteos s'occupe du réseau électrique de deux des communes portuaires sur le Littoral, Neuchâtel et Hauterive. «Mais l'infrastructure portuaire proprement dite, donc par exemple les prises pour l'alimentation des bateaux, est gérée par les communes et non pas par nous», explique Samuel Monbaron, secrétaire général de Viteos.

Ce dernier tient cependant à préciser qu'après l'accident d'électrocution à la jetée du port de Neuchâtel en 2013, Viteos avait fait «procéder, par un expert extérieur, à un contrôle de toutes les installations électriques sur la rive dans une bande de terrain de 200 mètres à partir

du bord du lac. Aucun danger n'avait alors été décelé.»

Par ailleurs, Samuel Monbaron précise qu'à la suite de cet accident, «l'alimentation électrique du phare du môle, sur la jetée, a été démontée et le phare est désormais alimentée par des panneaux solaires. Il est donc autonome.»

Le secrétaire général de Viteos rappelle aussi que les installations du distributeur sont contrôlées régulièrement par rapport aux normes fédérales. Il note enfin que l'entreprise en mains publiques est toujours à disposition si quelqu'un constate qu'un élément électrique pourrait occasionner des problèmes. ◉ NWI

«Le risque zéro n'existe pas.

Les normes évoluent avec le temps et les bonnes et mauvaises expériences.»

OLIVIER SCHORP ÉLECTRICIEN, DIRECTEUR MEILLARD-CRESSIER-GLAUS SA

SALON DE LA PRÉCISION Sous-traitants de l'horlogerie, des medtech et des microtechniques à Palexpo du 20 au 23 juin.

L'autre grand rendez-vous genevois des affaires neuchâteloises

L'EPHJ-EPMT-SMT a un nom qui ressemble à un code génétique, et ce n'est pas complètement immérité. Le «Salon de la haute-précision», de son petit nom, réunira à Palexpo du 20 au 23 juin toute l'ADN de la haute-précision: les moyens de production et la sous-traitance pour l'horlogerie et la joaillerie, les microtechniques et les technologies médicales.

150 neuchâteloises

A Genève, l'un des plus grands salons professionnels de Suisse réunira près de 900 exposants, dont un quart d'allemands et 20% d'étrangers, en provenance de 16 pays. 20 000 visiteurs professionnels sont attendus, en provenance de 60 pays.

L'intérêt majeur de ce rendez-vous annuel, c'est de matérialiser la di-



L'an passé, la robotique prenait de plus en plus de place au sein des moyens de production microtechnique. KEYSTONE

versification de la production horlogère vers les technologies médicales et les microtechniques, grâce

aussi à d'autres secteurs traditionnels de la région comme la machine outils.

Les trois secteurs du salon sont géographiquement délimités. Le secteur historique de l'horlogerie n'est accessible qu'aux entreprises travaillant à 70% de leur chiffre d'affaire pour les marques horlogères, et à la condition expresse de ne pas exposer de produit fini: un salon horloger où les montres sont tolérées... uniquement au poignet, ou alors en pièces détachées.

Forte présence des medtech

Côté micros et med tech, les frontières sont plus poreuses. Certaines entreprises de la sous-traitance horlogère ont d'ailleurs décidé de sauter le pas et de s'inscrire directement dans les secteurs où ils souhaitent se diversifier.

Environ 150 entreprises neuchâteloises seront présentes au salon. Certaines présentent des innovations et con-

courront lors du Prix des Exposants.

Cette année, un accent particulier sera mis sur les technologies médicales qui, avec 300 entreprises, font de l'EPHJ le plus grand rassemblement du domaine en Suisse.

Il s'inscrit dans un secteur des sciences de la vie qui compte environ 1000 entreprises en Suisse et 25 000 emplois. Matériaux, usinage, capteurs, traitement de surface, nettoyage, mesure, contrôle: les interactions avec les industries traditionnelles de l'horlogerie y sont très nombreuses. ◉ LOÉ

INFO

Plus de renseignements: Infos pratiques et programmes des rencontres sur www.ephj.ch Suivez la sortie des principales nouveautés du salon dès le 20 juin www.ephj.ch